

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Publié le **21 juin 2011****ORGANISME DE
BASSIN VERSANT
DU SAGUENAY**

[DÉVELOPPEMENT DURABLE]

Communiqué de presse

Déclarer la présence des algues bleu-vert : Un service à rendre à nos cours d'eau**Organisme de bassin versant du Saguenay (OBV Saguenay)**

LBR.ca - Avec l'été qui arrive, l'Organisme de bassin versant du Saguenay (OBV Saguenay) demande aux riverains et usagers des lacs et des rivières du Saguenay de demeurer vigilants et de déclarer la présence de fleurs d'eau d'algues bleu-vert sur leurs plans d'eau.

Les algues bleu-vert se multiplient, principalement en été, dans des eaux riches en matières nutritives, notamment en phosphore. Lorsqu'elles sont très abondantes, elles forment des « fleurs d'eau » visibles sur une partie ou sur l'ensemble d'un plan d'eau. L'eau peut prendre alors une apparence de peinture verte ou d'une soupe au brocoli. Certaines algues bleu-vert produisent des toxines qui peuvent provoquer des effets néfastes sur la santé. Puisque les algues bleu-vert peuvent être nuisibles pour la santé humaine et l'écosystème aquatique, l'OBV Saguenay travaille en collaboration avec divers partenaires dont le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) afin de contrer leur prolifération.

Les fleurs d'eau d'algues bleu-vert peuvent apparaître dans n'importe quel plan d'eau mais peuvent être contrées par de simples mesures correctives appropriées. Par contre, si l'on ne s'attaque pas aux causes de la prolifération des algues bleu-vert, les risques que le problème s'aggrave augmentent et des conséquences fâcheuses telles que l'interdiction de baignade ou la dévaluation des propriétés riveraines peuvent alors survenir.

Monsieur Daniel Desgagné, président de l'OBV Saguenay, insiste : « Si l'on voit des fleurs d'eau d'algues bleu-vert, il ne faut pas se fermer les yeux, se croiser les doigts et souhaiter que ça disparaisse tout seul. Signaler leur présence est la meilleure chose à faire pour régler le problème. »

L'OBV Saguenay sollicite donc l'aide de la population en lui demandant de porter une attention particulière à la présence de fleurs d'eau sur les lacs de notre région. « Malheureusement, nous ne pouvons pas être sur tous les lacs pour vérifier s'il y a des fleurs d'eau d'algues bleu-vert. Les utilisateurs des lacs, les riverains en particulier, sont les mieux placés pour découvrir des fleurs d'eau. Nous leur demandons donc de nous aider à enrayer le problème en signalant leur présence. » a ajouté Monsieur Marco Bondu, directeur général de l'OBV Saguenay.

Alors, si vous pensez avoir observé la présence d'algues bleu-vert, l'OBV Saguenay vous demande de communiquer avec le MDDEP au 418-695-7883 ou au 1-877-644-4545.

Pour plus d'informations

Marco Bondu, directeur général de l'Organisme de bassin versant du Saguenay

Cellulaire : 581 234.0402

www.obvsaguenay.org

<http://www.infoalguesbleuvert.com/>

Marie-Noëlle Potvin, coordonnatrice des communications

Cellulaire : 418 557.4184